

GEMBLoux BELGIQUE

LE BOURG ABBATIAL ET SON BEFFROI

CONSERVATION ET VALORISATION – RESTAURATION - GESTION URBAINE

Restauration du beffroi et aménagement d'espaces destinés à des activités culturelles. Ce projet se veut le moteur d'une réflexion globale visant à la rénovation urbaine du centre historique, et à la préservation et mise en valeur d'éléments patrimoniaux majeurs du tissu urbain médiéval.

TAILLE DE LA VILLE : 24 200 habitants 9 650 ha

TAILLE DU PROJET : Un beffroi

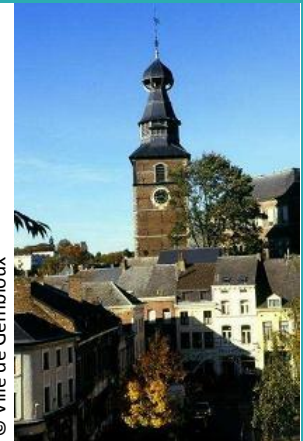
PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Chef-lieu de canton, petit pôle urbain, ville d'enseignement et de recherche

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Fonctions culturelles

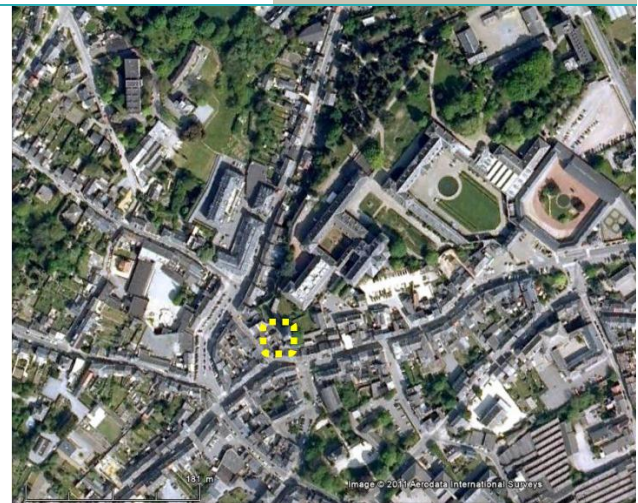
© Ville de Gembloux



Le beffroi de Gembloux

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

BEFFROIS DE BELGIQUE ET DE FRANCE

Inscription	2005	Vingt-trois beffrois, situés dans le nord de la France, et le beffroi de Gembloux, en Belgique, ont été inscrits en tant que série et comme une extension des 32 beffrois belges inscrits en 1999 sous le nom de Beffrois de Flandre et de Wallonie. Construits entre le XIe et le XVIIe siècle, ils illustrent les styles architecturaux roman, gothique, Renaissance et baroque. Ils constituent des symboles hautement significatifs de la conquête des libertés civiques. À une époque où la plupart des villes italiennes, allemandes et anglaises s'attachaient surtout à construire des hôtels de ville, dans une partie de l'Europe nord-occidentale, l'accent était mis sur l'édification de beffrois. Par opposition au donjon (symbole des seigneurs) et au clocher (symbole de l'Église), le beffroi, troisième tour du paysage urbain, représentait le pouvoir des échevins. Au fil des siècles, il est devenu le symbole de la puissance et de la prospérité des communes.
Critères	(ii) (iv)	
Surface	0,04121ha	

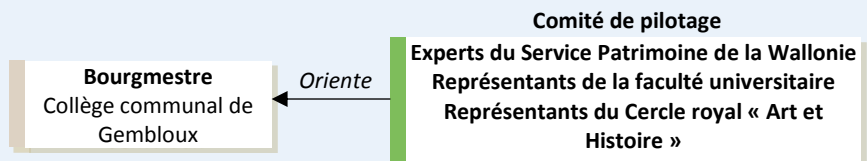
DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Problèmes de dégradation du bâti liés à la division des logements et nécessité d'une valorisation du bien situé dans un centre historique menacé par le déséquilibre de ses fonctions urbaines et par la pression de l'automobile sur ses espaces publics.
PROBLÉMATIQUE	Comment restaurer et mettre en valeur le beffroi et le bourg abbatial de Gembloux pour faire de ces éléments patrimoniaux l'instrument d'un développement culturel et éducatif et le levier d'une approche concertée pour la conservation et la rénovation urbaine du centre médiéval ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Conservation et valorisation du beffroi et du bourg abbatial, amélioration de l'accessibilité et établissement d'un lien avec les espaces publics urbains ➔ Promotion du patrimoine immatériel autour de la tradition du carillon ➔ Mise en place d'un centre d'interprétation de la ville médiévale au sein du beffroi ➔ Réhabilitation et revitalisation du centre historique avec des retombées positives pour ses habitants et ses usagers et revitalisation de traditions et du patrimoine immatériel

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS

L'INITIATIVE

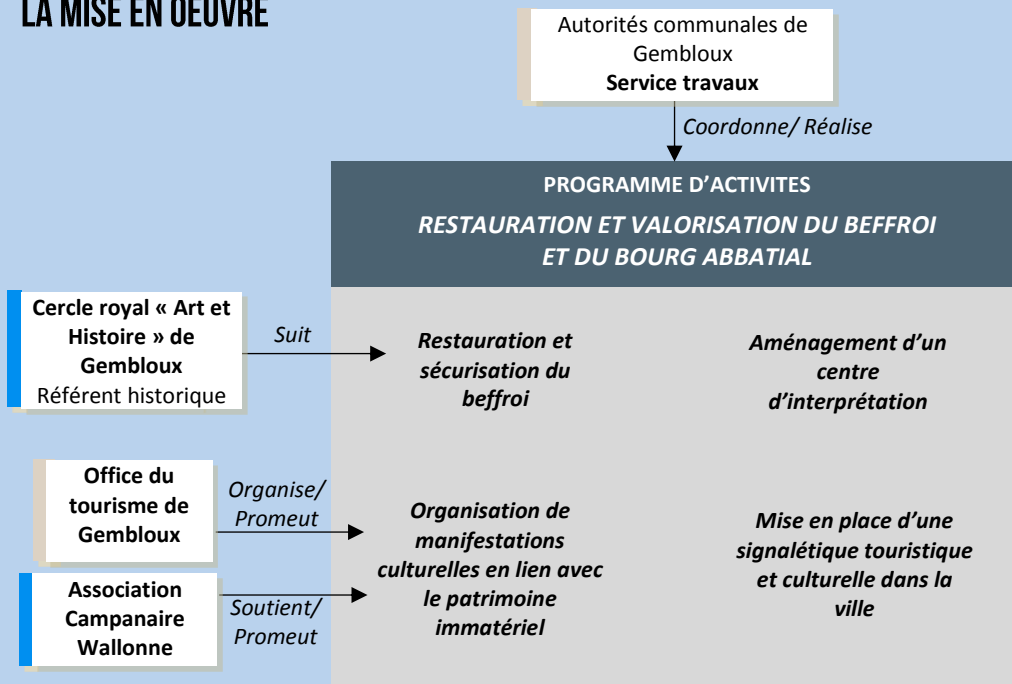


LE PILOTAGE



LA MISE EN OEUVRE

PARTICIPATION CITOYENNE



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Plan de gestion cadre pour les sites wallons inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (en cours). Document préparé par le Comité wallon du patrimoine mondial (mis en place en septembre 2011)
- Plan de secteur régional (1987)
- Règlement général sur les bâtisses (document régional adopté en 1976 et étendu en 2006 pour correspondre à la zone tampon UNESCO)
- Schéma de structure communal (adopté en 1996 et actuellement en révision)
- Règlement communal d'urbanisme (adopté en 1996 et actuellement en révision)
- Plan communal de développement de la nature (2009)
- Plan de gestion du bien

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

- Plans Communaux d'Aménagement dits "Porte d'en haut" et "Porte du Moulin". En cours d'élaboration, doivent être approuvés en 2012. Ces deux plans visent à répondre spécifiquement aux enjeux liés à l'inscription du beffroi sur la Liste du patrimoine mondial et aux mesures d'accompagnement à envisager dans la zone tampon
- Schéma directeur préalable à une opération urbaine (à l'étude actuellement)
- Proposition de créer un comité d'encadrement scientifique et pédagogique pour la mise en place du centre d'interprétation

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Région Wallonne, Ville de Gembloux

VALEUR TOTALE DU PROJET

Restauration des façades du beffroi : 188 873 euros
 Dont 163 640 euros subventionnée par la région
 Restauration du carillon : 25 111 euros - Ville

Les deux opérations déjà réalisées et celle en cours (restauration des toitures du beffroi et du carillon – restauration des façades) ont été financées par le Service Public de Wallonie et par la Ville de Gembloux.

Pour les autres opérations programmées dans le cadre du projet beffroi, le montage financier reste à déterminer. Mais de nouveaux apports financiers pourraient être sollicités auprès d'autres départements du Service Public de Wallonie (tourisme, aménagement opérationnel) et auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le projet urbain fera l'objet d'opérations ponctuelles à programmer.

ÉTAT D'AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Le projet de conservation et mise en valeur du bien est mené conjointement avec la mise en valeur des autres éléments patrimoniaux classés de la ville que sont notamment l'abbaye bénédictine, ainsi que les enceintes abbatiale et urbaines. Il vise, dans une perspective d'ensemble, à appuyer et promouvoir la conservation et la rénovation urbaine du centre historique médiéval dans un juste équilibre entre conservation du patrimoine monumental et la vie courante des Gembloutois et des usagers du centre ville.

Au delà de la conservation du bâti, l'aménagement d'un centre d'interprétation dans le beffroi renforce son rôle de vecteur d'un développement durable établi sur la promotion des valeurs culturelles, matérielles et immatérielles, de la ville et de sa région, dont son art campanaire et ses traditions festives comme la procession des géants etc.

Cette mise en perspective dépasse les limites du bien et de sa zone de protection et engage les responsables dans une vision élargie de la conservation de sa signification culturelle.

Les interventions passées et actuelles assurent la conservation du bâti et la remise en état d'un élément critique du patrimoine immatériel directement lié au bien – le carillon qui rythme la vie des citoyens.

L'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial et le projet « beffroi » ont permis de créer des synergies et de renforcer les politiques patrimoniales mises en place au niveau local ou régional. La création d'ateliers urbains dans le cadre du projet de rénovation urbaine devrait permettre de fédérer les propriétaires et résidents du centre historique et d'appuyer le projet « beffroi » mais aussi d'encadrer et d'apporter des perspectives au projet de rénovation urbaine qui comprend des mesures de développement local (nouveaux espaces administratifs,

mobilité, offre touristique etc.) et d'amélioration du logement grâce à des aides financières de la Wallonie.

A l'échelon local, l'inscription du beffroi sur la Liste du patrimoine mondial a favorisé sa réappropriation par les autorités communales et a permis d'amorcer une dynamique, à la fois pour la maintenance de l'édifice, et pour la réaffirmation de son rôle emblématique dans la ville. L'installation future du centre d'interprétation devrait en faire un vecteur de la reconnaissance des lieux, du bourg abbatial et de la ville médiévale dans la permanence de leurs usages, dans leurs mutations et leur futur.

Le centre historique : zone tampon autour du beffroi



Le chantier de restauration des façades du beffroi



Le projet architectural retenu pour le futur Hôtel de ville de Gembloux

QUESTIONNEMENTS

Les projets du centre historique, en élaboration, ont été présentés aux mandataires politiques, aux acteurs privilégiés, mais aussi au grand public. Les concepts - réaménagements des espaces publics et parkings, revitalisation des fonctions urbaines et réaménagement des logements etc. - sont partagés mais certaines réserves sont soulevées quant à la programmation des travaux et l'articulation des opérations de manière à ce que le fonctionnement urbain ne soit pas trop perturbé.

En général, les projets « conventionnels » sont entrevus par les voies de subventions traditionnelles, tandis que la faisabilité des projets les plus audacieux est hypothétique, car ils relèvent des problématiques transversales et de nombreux intervenants publics ce qui s'avère être particulièrement contraignant dans le cadre du montage de projets.

MAIRE	Benoît Dispa - Bourgmestre	CONTACT TECHNIQUE	Pierre Cox - Consultant
Mandat	2006 –2012	➔ adresse	Rue Théo Toussaint, 39 B 5030 Gembloux
		➔ contact tel	0032 (0) 81 60 14 24
		➔ contact mail	pierre.cox@topos-acv.be
		➔ site web	http://www.gembloux.be